



COMMUNE DE TOURRETTES

DEPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN, le huit avril

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 et 29 mars 2021

Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 22 – Votes pour : 22 – Votes contre : 0 – Abstention : 1 – Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : S. ALLEG – G. BARRA – A. MAGNIN MELOT – R. MARTEL TRIGANCE – B. MONTAGNE Adjoint
E. BISQUE LAVORGNA – M. BODY – N. DEDULLE LELLUIN – P. GINER – J.L. GIRAUD – J. HENSELER – S. LAINE- M. MARTEAU
– E. MENUT – C. OBYN SELINGUE – M. RAYNAUD – A. CARRU MARTEL –A. RASKIN – J.M. BAGNIS **Conseillers Municipaux**

Absents excusés : J. DUBOIS (pouvoir donné à C. BOUGE), N. PERRICHON (pouvoir donné à G. BARRA), J. RAYNAUD (pouvoir donné à M. MARTEAU)

ATELIER JJ : DÉMÉNAGEMENT – RACHAT DE MEUBLES ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER.

M. le Maire précise au conseil municipal que M. Jozef Jakubczyk, artiste installé à Tourrettes au centre village, quitte notre région pour retourner en Pologne. Cet artiste est parti le 15 mars 2021.

Que M. Jakubczyk a laissé dans le logement (F3) des meubles et de l'électroménager en bon état, qui peuvent être réutilisés pour la future location du logement.

L'estimation des biens laissés par M. Jozef Jakubczyk s'élève à 870,00 €.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré :

DECIDE

- **D'APPROUVER** le rachat des biens meubles et l'électroménager, à hauteur de 870,00 €.
- **DE DIRE** que les crédits sont ouverts au BP 2021 M14.
- **DE DONNER** tout pouvoir à monsieur le Maire pour mener à bien l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Tourrettes, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Camille BOUGE